

ORDRE DU JOUR :

- Compte de gestion 2024, compte administratif 2024, Affectation des résultats de fonctionnement 2024, budget CCAS 2025,
- Questions diverses,

Étaient présents : MOURGUES André, CASSAN Vivianne, BAYOL Bernard, RAYNALDY Ilona, MOLINES Marie-Thérèse, CARLES Michel, COUDERC Jeanine, formant la majorité des membres en exercice.

Était excusée : GIRAUDO Sonia, PENARD Françoise,

Madame CASSAN Vivianne a été désignée en qualité de secrétaire.

M. le Président déclare la séance ouverte à 10h00.

Le quorum étant atteint, la Commission Administrative peut délibérer sur les questions à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal du 11 avril 2024.

Après lecture des différents points relatés dans le procès-verbal de la séance du 11 avril 2024, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés de la Commission Administrative.

Délibération n°2025-04-01-CCAS

2. Compte de gestion 2024, Compte Administratif 2024, Affectation des résultats 2024, Budget primitif 2025,

• Approbation des COMPTES DE GESTION

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion du Trésorier pour l'exercice 2024.

Accord à l'unanimité des membres présents et représentés de la Commission Administrative.

Délibération n°2025-04-02-CCAS

• Approbation des COMPTES ADMINISTRATIFS

la Commission Administrative réuni sous la présidence de Madame CASSAN Vivianne, Vice-Présidente délibérant sur les Comptes Administratifs de l'exercice 2024. Madame la Vice-Présidente expose à l'assemblée les conditions d'exécution des budgets de l'exercice 2024.

1/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		396,64		4 470,21		
Opérations exercice			250,00		250,00	4866.85
Total		396,64	250,00	4 470,21	250,00	4866.85
Résultat de clôture		396,64		4220,21		4616.85
Restes à réaliser						
Résultat définitif		396,64		4220,21		4616.85

2/ Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3/ Reconnaît qu'il n'a pas été repris de restes à réaliser ;

4/ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, la Commission Administrative, en l'absence de Monsieur le Président, approuve à l'unanimité les comptes administratifs pour l'exercice 2024.

Accord à l'unanimité des membres présents et représentés de la Commission Administrative,
Délibération n°2025-04-03-CCAS

• AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2024

la Commission Administrative s'est réunie sous la présidence de Monsieur André MOURGUES, après délibération décide d'affecter les résultats de l'année 2024 de la façon suivante :

- CCAS :

- Chap. R001 : 396,64 € - Recettes d'Investissement,
- Chap. R002 : 4 220,21 € - Recettes de fonctionnement,
- Compte 1068 : 0€

Accord à l'unanimité des membres présents et représentés la Commission Administrative.
Délibération n°2025-04-04-CCAS

• Adoption du BUDGET 2025

Vu l'instruction comptable M57 aux communes,
Vu la délibération n° 2025-04-02-CCAS du 09 avril 2025 adoptant le compte administratif de l'année 2024,
Vu la délibération n°2025-04-03-CCAS du 09 avril 2025 approuvant l'affectation des résultats 2024,
Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, la Commission Administrative, **DÉCIDE**, à l'unanimité des membres présents

- de **VOTER** le budget CCAS par chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement sans vote formel sur chacun des chapitres,

- d'**ADOPTER** le budget CCAS pour l'exercice 2024 comme suit :

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
DEPENSES	4 220,21 €	396,64 €
RECETTES	4 220,21 €	396,64 €

- de **PRÉCISER** que les reports de la section de fonctionnement et de la section d'investissement sont intégrés aux budgets,

Accord à l'unanimité des membres présents et représentés la Commission Administrative,
Délibération n°2025-04-05-CCAS,

3. Questions diverses

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 11h00.**

Le Président,

André MOURGUES.



La secrétaire de séance,

Vivianne CASSAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vivianne Cassan', written over a horizontal line.